

XII. Commission FORMATION PARAPENTE

Par Pierre BRAËMS.

LA FORMATION : Bilan 2009

Le compte rendu de la commission Formation 2009 est disponible via Internet <http://parapente.ffvl.fr/commission-formation-2009>

1. Bilan formations régionalisées

Il ressort de ce paysage des fonctionnements variés en termes d'équipe régionale de formation, en fonction de la taille de la ligue et de la présence d'un conseiller technique ou non, en termes de délégation aux moniteurs, aux clubs, aux écoles...Le rôle d'animateur du RRF est souvent réduit aux aspects administratifs de la certification. Un minimum d'harmonisation, au moins pour le niveau d'exigence correspondant à chacun des trois brevets, et la notion de délégation, semblent nécessaires.

Concernant les différents brevets de pilote et pour un meilleur suivi, les deux parties de ces deux brevets, technique et théorique, peuvent être validées indépendamment sur l'intranet fédéral par les DTE et les RRF pour la pratique, et par les RRF seulement pour la théorie (communiquer l'info en rappelant aux écoles la possibilité de certifier le BI par le même intranet).

2. Bilan formations nationales

Ces formations sont encadrées par les conseillers techniques. Tour d'horizon 2009 :

Monitorat fédéral

13 candidats cette année, dont 3 profils (et cursus) particuliers : Éducation nationale, Maroc, Guyane. Cette formation au MF rencontre un franc succès depuis la refonte du cursus en 2006.

UCC Cycle 3 (niveau marron ou préparation du BPC)

L. Chamerat innove avec la ligue Midi-Pyrénées en proposant une UCC niveau marron. Trois moniteurs ont suivi ce module dans le Lot. Bilan d'activité en 2010.

UCC « enseignement en milieu aménagé »

F. Escriba présente les deux modules de cette UCC EMA, obligatoire dans le cadre du label écoles, et ouvert aux MF, élèves moniteurs et BEES :

7 candidats au M1 (technique), qui sera validé en école par l'un des 4 formateurs identifiés, à partir de 2010 (guidage entre stagiaires au programme de ce M1). 9 candidats au M2 (pédagogique), permettant la validation de l'UCC.

UCC « Entraîneur »

M. Rispoli (aidé de Caroline Brille) et D. Mathurin (avec FX. Laury) ont encadré deux formations d'entraîneur, respectivement à Font-Romeu et à La Réunion. Le public reste hétérogène, de par les pré-requis maintenus (compétiteur + accompagnateur, ou MF ou BEES).

UCC « Emport de personnes à mobilité réduite »

JJ. Dousset persiste et signe avec 7 modules organisés en 2009. 240 moniteurs ou biplaceurs sont aujourd'hui validés « Handi ».

Sensibilisation profs EPS

J. Bouvard a encadré avec Olivier Bouffaut 7 enseignants à l'occasion d'un module de sensibilisation. Le public était principalement constitué d'enseignants de l'académie de Montpellier, impliqué dans le projet soutenu par la ligue Languedoc-Roussillon. Plus de 20 établissements sont « habilités » en 2010 (collèges, lycées, universités).

3. Activités speed riding et minivoile

Speed riding

Un groupe de travail pilote les affaires du speed riding depuis 2006 sous la baguette de Jean-Marc Arduin. Côté formation, une UCC speed riding est imposée aux moniteurs dans le cadre du label des écoles. Prérequis obligatoire BPC SR (à passer au sein d'une école SR).

Une charte fixe les conditions de mise en œuvre de l'enseignement du SR en EFVL. Relation importante et constante de la FFVL au milieu neige et montagne (SNMSF, ENSA, MS), pour obtenir la possibilité d'enseigner contre rémunération avec le seul BEES parapente (+ UCC SR).

Pas de réponse officielle à ce jour, mais le département de Haute Savoie impose la double qualification ski et parapente pour donner l'agrément à une structure.

Concernant les élèves → obligation d'avoir le niveau « classe 3 adulte » en ski, au-delà du niveau blanc du passeport SR.

Les voiles doivent être certifiées conformes par le constructeur pour la pratique du speed riding.

Les trois brevets se passent au sein des écoles labellisées SR.

Minivoile

Les minivoiles regroupent les ailes dont la surface est comprise entre 12 et 18 m². De nombreux modèles font leur apparition sur le marché, obligeant à beaucoup de vigilance dans le choix du matériel selon la forme de pratique visée. Présentation des prérogatives des écoles pour l'enseignement de la minivoile (dossier spécifique à présenter à la commission Écoles, et signature de l'avenant minivoile à la charte).

Les formes de pratique et les matériels associés se multiplient dans notre milieu. La méconnaissance de l'adéquation « pratique - matériel - nécessité d'une formation » est un facteur prépondérant dans l'accidentologie à venir. Renforcer la communication sur ce thème, associé à celui de la formation, est capital.

Un groupe de travail sera mis en place au printemps 2010.

4. Nouveaux diplômes professionnels

2010 : fin de la formation BEES en RA et MP, deux centres d'examens probables à l'automne 2010 pour 70 candidats.

1^{er} janvier 2011 : abrogation du BEES 1.

Filière BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS créée par arrêté du 27.12.2007.

L'ENSA est l'établissement pour le vol libre <http://www.ensa-chamonix.net/>.

2011 : Mise en œuvre du BP vol libre en Rhône-Alpes par la FFVL (organisme de formation) sur plusieurs cursus possibles (long, avec allègement, en apprentissage).

En attente décision pour Creps PACA et DR Toulouse. 40 tuteurs formés en 2009, calendrier 2010 à venir.

Jusqu'à fin 2012 : équivalence possible BEES 1 + expérience.

DEJEPS (niveau 3). Attestations par JS et/ou FFVL. Délivrance DRJS.

Concernant la problématique des diplômes professionnels au sein de l'Union Européenne, une première réunion s'est tenue en novembre à l'ENSA, ouvrant un chantier de comparaison des qualifications professionnelles en vigueur dans les pays de la CEE. L'objectif est de faciliter la mise en application d'un décret MS du 15 septembre 2009, pris pour application des directives européennes de 2005 et 2006. Il concerne la liberté d'établissement et la libre prestation de services dans les pays d'accueil.

5. Objectifs 2010

Mise à jour des QCM brevets

JJ. Dousset pilote un groupe de travail de la DTN, élargi à quelques acteurs référents sur les sujets théoriques.

Les questionnaires seront ciblés sur les niveaux de la progression fédérale en trois cycles.

Échéance printemps 2010. Pierre-Paul Ménégos est contacté pour collaboration de la FFVL à la diffusion de ses trois livrets accompagnant la progression. <http://www.ppmenegoz.com>.

Nouveau passeport de vol libre

Ce nouveau PVL sera édité cet hiver à 20.000 exemplaires (pour 4 ans). Il intègre quelques nouveautés concernant la prise en compte du parachute de secours dans le cycle 1, l'appartenance aux sports de

nature, et la mise en œuvre des secours. **À noter sa gratuité pour toutes les structures d'enseignement à partir de 2010.**

LES ÉCOLES : Bilan 2009

1. Rassemblement des moniteurs

Compte rendu de la réunion disponible via Internet :

<http://parapente.ffvl.fr/rassemblement-des-moniteurs-2009>

Plus de 60 moniteurs présents pour un RASMO 2009 jugé de bonne qualité par les participants. Un compte rendu sera adressé aux participants, RRF, présidents de ligue, écoles.

Millau accueillera le rassemblement en 2010, les 20 et 21 novembre, et Salins les Bains (39) pour celui de 2011.

2. Commission des Labels

La commission des Labels s'est réunie en novembre 2009 pour statuer sur les dossiers de renouvellement des EFVL et CEVL. Il ressort que les écoles sont de plus en plus impliquées en respectant les règles édictées par la FFVL. Un questionnaire qualité a d'ailleurs été envoyé aux élèves de ces différentes structures pour nous rendre compte de la situation actuelle. Le bilan dans l'ensemble est assez positif !

3. Objectifs actuels de la commission

Plan Qualité Tourisme

Présentation de David Rontet (PRNSN) <http://www.qualite-tourisme.gouv.fr/>.

Le plan qualité tourisme souhaite développer ses réseaux avec les sports de nature.

Label qualité tourisme - ministère du tourisme → démarche qualité.

Objectif → définir les critères a minima d'éligibilité d'une structure dans le champ du sport et pour être validés doivent être reconnus et validés par l'ensemble du mouvement sportif concerné soit la FFVL et le SNMVL.

L'image du vol libre

La fédération a créé de nombreux outils pédagogiques ou signalétiques, en voici quelques uns :

- Les panneaux sites FFVL : mis à dispo des clubs sous forme de support souple autocollant pré-imprimé avec des espaces vierges pour les spécificités des sites ;
- les manches à air (grande et petite tailles) ;
- les flammes « nouveauté 2009 » : sont mises à la disposition des CEVL et EFVL (contre 10 euros de frais de port) sur simple demande à emilie@ffvl.fr ;
- les affiches chartes millésimées EFLV/ label biplace : envoyées automatiquement aux structures et individuels ayant signé l'une ou l'autre de ces deux chartes. Ces affiches doivent être visibles du public ;
- les diplômes biplace : envoyés automatiquement aux structures et individuels ayant signé la charte label biplace ;
- les passeports : c'est un outil pédagogique d'autoévaluation du pratiquant qui doit être délivrée à l'élève lors de son entrée en formation.

Quelques propositions qui nous ont été faites :

- L'image pour être efficace doit être uniformisée, le graphisme des flammes et des passeports 2010 est retenue ;
- distribution d'un pack : contenu (affiches / diplômes / flammes...);
- réalisation d'un outil visuel (film promotionnel FFVL) téléchargeable sur le site pour insérer dans les CD/ DVD qui sont réalisés par les structures et distribués lors des prestations biplace ;
- donner l'accès aux biplaceurs ayant signé la charte biplaceur au logo millésimé via un intranet pour l'intégrer dans leur diplôme, ou réaliser un diplôme avec une partie commune FFVL et une partie qui serait finalisée par la structure ;
- créer un support de communication mobile type vêtement avec une marque de textile (avec

incrustation broderie FFVL) grâce à un partenariat avec le syndicat, le mécénat, les différentes activités que regroupe la fédération ;

- créer un porte-visuel matériel de stand (reprenant le graphisme des flammes) type bannière ajustable avec potence qui se range enroulée, mis à disposition des structures via les liges, servant aux structures lors de salon.